



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

L'ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Sexe :

Date de naissance :

Email :

Établissement scolaire fréquenté :

Code postal et ville de l'établissement :

LES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Nom :

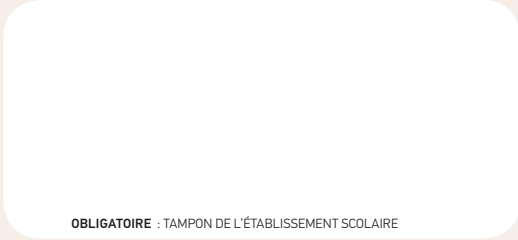
Prénom(s) :

Adresse (à laquelle vous sera envoyé le chèque Pass'Club) :

POUR VOUS CONTACTER

Téléphone :

Email :



OBLIGATOIRE : TAMPON DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Ce bon de commande est à retourner au

Conseil départemental de la Haute-Vienne,
Pôle culture - vie associative - tourisme,

11 rue François Chénieux – CS 83112 – 87031 Limoges Cedex 1

Conformément au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif au traitement des données à caractère personnel (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel vous concernant et faisant l'objet de traitements sous la responsabilité du Département de la Haute-Vienne.



département
Haute-Vienne

LE DÉPARTEMENT
AUX CÔTÉS DES JEUNES



LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES JEUNES
Inciter les enfants à pratiquer une activité sportive en donnant un "coup de pouce" financier aux familles, c'est l'objectif du Pass'club. Lancé à la rentrée scolaire 2018-2019, ce chèque sport enrichit le panel des aides existantes pour favoriser la réussite scolaire des jeunes et leur épanouissement. En favorisant leur pratique sportive, il répond en plus aux enjeux de santé publique.

+ d'info sur
haute-vienne.fr



ÉLÈVE DE 6^E :
25 € OFFERTS
POUR TON ACTIVITÉ
SPORTIVE PRÉFÉRÉE !

+ d'info sur
haute-vienne.fr



département
Haute-Vienne

terre-lune



PASS'club

POUR QUI ?

> LES ÉLÈVES DE 6^E

Le Pass'club s'adresse aux collégiens (ou futurs collégiens) scolarisés en classe de 6^e à la rentrée scolaire 2019-2020, ou aux enfants de la tranche d'âge 11-12 ans accueillis en établissement spécialisé, domiciliés et scolarisés en Haute-Vienne, sans critère de ressources. Il est attribué gratuitement sur demande.

POUR QUOI FAIRE ?

Grâce à ce chèque d'un montant de 25 €, les collégiens de 6^e peuvent s'inscrire dans un club sportif ou dans la section UNSS de leur collège, en payant une licence moins chère (licence fédérale + cotisation au club).

Si votre club n'est pas encore partenaire, il peut contacter le 03 26 58 69 50 pour le devenir.

RENSEIGNEMENTS

Connectez-vous sur www.haute-vienne.fr, pour connaître la liste des associations sportives partenaires et pour en savoir plus sur les conditions d'utilisation du Pass'club, ou contactez le Pôle culture-vie associative-tourisme du Conseil départemental au 05 44 00 10 26.

COMMENT OBTENIR TON CHÈQUE ?

> 2 SOLUTIONS ADAPTÉES À TON PROFIL

1. **Tu es en CM2 durant l'année scolaire 2018-2019**
et tu souhaites commander ton Pass'club avant la fin de l'année scolaire en prévision de ton inscription dans un club à ta rentrée en sixième ? **Complète le bon de commande** détachable ci-contre, fais-le **tamponner par ton école** et renvoie-le au Conseil départemental de la Haute-Vienne, ou utilise le formulaire d'inscription en ligne sur www.haute-vienne.fr.
Attention : Dans ce cas, la date limite de commande est fixée au 15/07/2019
2. **Tu es en 6^e pour l'année scolaire 2019-2020.**
Complète le bon de commande détachable ci-contre, fais-le **tamponner par ton collège** et renvoie-le au Conseil départemental de la Haute-Vienne. Tu peux aussi utiliser le formulaire d'inscription en ligne sur www.haute-vienne.fr.
Attention : Dans ce cas, la date limite de commande est fixée au 31/10/2019

À partir de ta date d'inscription, tu recevras chez toi le chèque personnalisé à ton nom.

